



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

Réservé
au
Moniteur
belge



22077382

20 JUN 2022

Pour le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : **0409 139 169**

Nom

(en entier) : **Centre IFAPME Namur/Brabant Wallon**

(en abrégé) : **Centre IFAPME NBW**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Rue Saucin, 66 à 5032 Isnes**

Objet de l'acte : Renouvellement du conseil d'administration

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 novembre 2021 :

A l'unanimité, l'Assemblée Générale désigne comme administrateurs pour un nouveau mandat de 4 ans :

Monsieur Arnaud GREGOIRE (UCM BW)
Monsieur Réginald LEROI (UCM BW)
Monsieur Xavier MARICHAL (UCM BW)
Monsieur Frédéric VAESSEN (UCM BW)
Madame Nadine BODENHIEN (UCM NAMUR)
Madame Florence FERNEMONT (UCM NAMUR)
Monsieur Jean-Michel OGER (UCM NAMUR)
Madame Diane WATTIEZ (UCM NAMUR)
Monsieur Philippe CARLIER (C.C. Peintres Wallons)
Madame Juliette GRACI (CCW BW)
Monsieur Charles MISONNE (CCW BW)
Monsieur Michel SECULIER (CCW BW)
Monsieur Luc MAUEN (CCW Namur)
Madame Julie VERMEYEN (CCW Namur)
Monsieur Benoît TASIAUX (Chauffagistes N)
Madame Sandra JASPART (FEPRABEL)
Monsieur Prime-Pierre MARTIN (FEPRABEL)
Monsieur Alland LEPAGE (FEDELEC)
Monsieur Thierry HUYNEN (ELOYA)

Tous ces candidats acceptent leur nomination.

Le Président constate que les dispositions statutaires imposant une répartition proportionnelle entre les fédérations professionnelles et interprofessionnelles tout comme la parité « homme – femme » sont respectées et que le nouveau conseil est valablement constitué.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 22 novembre 2021 :

1. Désignation d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire.

Le nouveau Conseil d'Administration installé par l'Assemblée Générale Ordinaire de ce jour désigne à l'unanimité comme président Monsieur Charles Misonne et comme Vice-président Monsieur Benoît Tasiaux.

Le poste de secrétaire est attribué au Directeur Général, Monsieur Thierry Devreux.

Pour l'asbl Centre IFAPME Namur/Brabant Wallon, Le Directeur Général, Thierry Devreux.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/06/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).